



Alliance Nationale Des  
Pédicures-Podologues

## ALERTE ERREUR DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Le 11 Février 2021

Nous attirons votre attention sur des retours de professionnels libéraux rencontrant des erreurs de versements de prestations de la caisse d'allocation familiale (CAF).

Il semblerait que la CAF ait commis une erreur concernant les ressources des travailleurs non-salariés.

En effet, lorsque vous êtes deux déclarants sur votre avis d'imposition, il apparaît que certains revenus ont été inclus deux fois dans les calculs de ressources.

Ainsi les calculs pour les aides sont tronqués.

Nous vous conseillons de vérifier vos ressources sur le site de la CAF puis de faire une réclamation si vous êtes concernés par cette problématique.

Sans réclamation aucune régularisation ne sera faite.

Les délais de traitement pour les réclamations vont de 4 à 6 semaines.

Nous ne manquerons pas de mettre à jour ces informations si nous obtenons de nouvelles données concernant cette erreur.

L'Alliance Nationale des Pédicures-Podologues

Erreur CAF / ANDPP

1

☎ 06.69.26.28.54

🌐 [www.andpp.fr](http://www.andpp.fr)

@ [secretaire@andpp.fr](mailto:secretaire@andpp.fr)

8 Rue du Moulin de l'Épine 45170 Chilleurs aux Bois